

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le treizième (13^e) jour de novembre 2017 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2. Adoption du procès-verbal Décision
 - Séance ordinaire du 2 octobre 2017
 - 1.3. Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.4. Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.5. Dépôt de la situation financière au 10 novembre 2017 Information
 - 1.6. Rapports des responsables de comités Information
- 2. Administration**
 - 2.1. Mandat cabinet d'avocats Monty Sylvestre Décision
 - 2.2. Autorisation signataires des effets bancaires Décision
 - 2.3. Nomination du maire suppléant Décision
 - 2.4. Nomination des présidents et partenaires (comités) Décision
 - 2.5. Rapport financier sur les élections Information
- 3. Aqueduc et égout**
- 4. Sécurité publique**
 - 4.1. Programme d'aide financière en sécurité incendie Décision
 - 4.2. Démission de M. Tommy Champagne Information
- 5. Voirie et bâtiments**
 - 5.1. Projet règlement n° 1141 – Déneigement Information
 - 5.2. Déneigement du rang des Granites Décision
 - 5.3. TransAutonomie – délégué Décision
- 6. Urbanisme et environnement**
 - 6.1. Rapports de l'inspecteur en environnement au 31-10-17 Information
 - 6.2. Démission de M. Alain Gauthier – membre du CCU Information
- 7. Loisirs et culture**
- 8. Affaires diverses**
 - 8.1. Polyvalente de Disraeli : album de finissants Décision
 - 8.2. Route des Sommets : participation annuelle Décision

9. Liste de la correspondance

- Subvention de 10 000 \$ sur 3 ans – MTQ
- Lettre de M. Marcel Boisvert et M^{me} Carole Dionne
- Remerciement événement réseautage du 13 octobre
- Les Roses pour la Cause – participation
- Comité Défi 2025 – 3^e colloque

10. Période de questions

11. Certificat de disponibilité

12. Levée de la session régulière

M. Denis Lalumière souhaite la bienvenue à tous et souligne que les membres du conseil sont très heureux de relever le défi et espèrent être à la hauteur des attentes des citoyens de Stratford.

1. Items statutaires

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M^{me} Manon Goulet.

Il est proposé par M^{me} Isabelle Couture,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2017-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2. Adoption du procès-verbal

Session ordinaire du 2 octobre 2017

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2017 tel que présenté par la directrice générale.

2017-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3. Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4. Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer au 10 novembre 2017

4	PETITE CAISSE	213,70 \$
8	DANY ST-ONGE	453,32 \$
9	BILO-FORGE INC	414,35 \$
10	EXCAVATION GAGNON ET FRÈRES INC.	448,71 \$
15	GESCONEL	346,67 \$

17	MRC DU GRANIT	9 963,19 \$
21	JN DENIS	1 128,24 \$
34	MÉGABURO	416,73 \$
40	FORMULAIRES DUCHARMES INC.	81,90 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	84,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	398,15 \$
120	RETRAITE QUÉBEC	231,85 \$
252	FORMULES MUNICIPALES	500,77 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	288,25 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES	2 293,12 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	1 079,63 \$
384	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	345,23 \$
467	SUMACOM INC.	120,73 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	8 328,53 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	478,36 \$
542	MUNICIPALITÉ DE WEEDON	1 072,80 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	431,16 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	361,68 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 060,14 \$
729	GUY BELLAVANCE	180,12 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC	812,83 \$
769	ALARMS MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	189,71 \$
869	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	2 927,26 \$
886	ARCHIVISTE MICHEL HAMEL	1 157,68 \$
889	PROPANE GRG INC.	57,49 \$
1027	DISTRIBUTION DAKI 2008	277,56 \$
1066	ALSCO CORP.	370,76 \$
1077	BATTERIES G.B. INC.	41,63 \$
1095	TAPIS SÉVIGNY INC.	24,13 \$
1102	GARAGE SERGE LUCAS	2 535,29 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	23,65 \$
1131	VÉOLIA	235,93 \$
1149	CENTRE EXTINCTEUR S.L.	402,41 \$
1161	ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	517,39 \$
1176	JEAN-DENIS PICARD	36,80 \$
1198	ESSOR	1 031,14 \$
1221	RESTAURANT AMIJO INC.	147,61 \$
1222	SERGE GÉLINAS	137,50 \$
1225	FORMATION SECOURS GPAM	165,57 \$
1231	BER-FOR ÉLECTRIQUE LTÉE	212,77 \$
1264	L'ARSENAL	147,06 \$
1272	SYLVIE VEILLEUX	655,01 \$
1296	XÉROX	574,20 \$
1297	AON HEWITT	2 264,30 \$
1306	SYLVIE TURGEON	254,16 \$
1321	VALORIS	11 577,06 \$
1335	LES SERVICES EXP INC	1 126,76 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX	415,29 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	1 372,29 \$
1401	ENDRESS & HAUSER	4 650,29 \$
1415	NORTRAX QUÉBEC INC	140,71 \$
1427	PZZERIA CHEZ VÉRO	180,89 \$
1428	ÉQUIPEMENT PLANNORD	1 338,30 \$
1430	QUINCAILLERIE GUY PARENT INC	13,76 \$
1433	THETFORD ARMATURE INC.	1 213,00 \$
1438	GROUPE NADEAU INC	34 626,69 \$
	TOTAL	107 576,21 \$

- N° 17 MRC du Granit : service de vidanges des fosses septiques
- N° 479 Philippe Gosselin : essence
- N° 697 TORA : cueillette des matières résiduelles
- N° 1321 Valoris : enfouissement des matières résiduelles
- N° 1401 Endress & Hauser : débitmètre pour les eaux usées
- N° 1438 Groupe Nadeau : gravier

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2017-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5. Dépôt de la situation financière au 10 novembre 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil le rapport sur la situation financière en date du 10 novembre 2017. Les dépenses respectent le budget.

1.6. Rapports des responsables des comités

Compte tenu du délai très court depuis l'élection, il y a peu d'information à transmettre.

2. Administration

2.1. Mandat cabinet d'avocats Monty Sylvestre

M. Denis Lalumière précise que des appels de propositions seront lancés dans les années à venir. Cependant, ayant présentement des dossiers en cours avec ce cabinet qui a, de plus, une expertise en droit municipal, il apparaissait plus avantageux de poursuivre avec eux pour une autre année.

CONSIDÉRANT l'offre de services juridiques en date du 16 août 2017;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est satisfaite des services professionnels reçus jusqu'à maintenant et désire renouveler le mandat pour 2018;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu :

D'AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., selon les besoins, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, selon les termes de l'offre du 16 août 2017.

2017-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2. Autorisation signataires des effets bancaires

ATTENDU l'arrivée du conseil municipal de nouveaux élus suite à l'élection du 5 novembre 2017;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford autorise le maire, M. Denis Lalumière ainsi que la directrice générale, M^{me} Manon Goulet, à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement, et ce, pour et au nom de la municipalité.

QUE le maire suppléant, M. Richard Picard, soit autorisé à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire, M. Denis Lalumière.

2017-11-05

QUE la directrice générale adjointe, M^{me} Sofie Maheux, ainsi que l'adjointe, M^{me} Nathalie Bolduc, soient également autorisés à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3. Nomination du maire suppléant

M. Denis Lalumière ajoute que le rôle de maire suppléant sera assumé par rotation. Tous les conseillers(ères) exerceront donc cette fonction pour une période de 6 mois.

ATTENDU QUE, conformément au règlement n° 1134 sur la rémunération des élus, un membre du conseil doit être nommé afin de remplacer le maire si ce dernier est absent ou dans l'impossibilité d'agir;

Il est proposé par M^{me} Julie Lamontagne,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme M. Richard Picard au poste de maire suppléant pour une période de 6 mois débutant le 13 novembre 2017.

2017-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4. Nomination des présidents et partenaires (comités)

M. Denis Lalumière précise que les élus nommés ci-dessous se partageront les différents mandats liés au secteur d'activités correspondant et ce, jusqu'à la fin de l'année 2017. Il ajoute qu'une réflexion est amorcée sur la façon de partager les responsabilités entre les membres du conseil. À titre d'exemple, le regroupement de certains comités permettrait une meilleure synergie dans certains dossiers. Des avis de motion seront déposés à la prochaine séance du conseil, déterminant les changements en ce qui a trait à la régie interne et à la rémunération des élus.

ATTENDU QUE le règlement de régie interne n° 1133 identifie les comités formés par les membres du conseil;

ATTENDU la composition du nouveau conseil suite à l'élection du 5 novembre 2017;

Il est proposé par M^{me} Isabelle Couture,
Et résolu :

QUE soient nommés les élus suivants pour siéger aux différents comités.

QUE ceux-ci soient rémunérés selon les montants déterminés au règlement n° 1134 présentement en vigueur, et ce pour chaque secteur d'activités.

QUE cette rémunération soit effective à la date de l'assermentation de chacun.

2017-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

NOMS DES COMITÉS	PORTEURS DE DOSSIERS	PARTENAIRES
AQUEDUC & ÉGOUTS	GAÉTAN CÔTÉ	JULIE LAMONTAGNE
RELATIONS DE TRAVAIL	JULIE LAMONTAGNE	DENIS LALUMIÈRE
DÉVELOPPEMENT (Internet, services de proximité, Projet structurant)	MARC CANTIN	ISABELLE COUTURE
VOIRIE, ÉQUIPEMENTS & TRANSPORTS	GAÉTAN CÔTÉ	JULIE LAMONTAGNE
INFORMATION, COMMUNICATIONS	ISABELLE COUTURE	MARC CANTIN
FAMILLE – AÎNÉS	ANDRÉ THERRIEN	RICHARD PICARD
FINANCES & BUDGET	RICHARD PICARD	DENIS LALUMIÈRE
URBANISME & DOMAINE AYLMER	MARC CANTIN	ISABELLE COUTURE
ENVIRONNEMENT	RICHARD PICARD	ANDRÉ THERRIEN
BÂTIMENTS	GAÉTAN CÔTÉ	ANDRÉ THERRIEN
LOISIRS, CULTURE & BIBLIOTHÈQUE, TOURISME	ANDRÉ THERRIEN	RICHARD PICARD
SÉCURITÉ PUBLIQUE	DENIS LALUMIÈRE	MARC CANTIN

2.5. Rapport financier sur les élections

M^{me} Manon Goulet explique que le fait de n’avoir eu qu’un seul siège en élection a permis une économie substantielle.

Le cumulatif des frais encourus pour l’élection 2017 est de 15 820,29 \$ comparativement au montant budgété de 24 888 \$, dégageant une économie pour un montant de 9 067,71 \$.

3. Aqueduc et égout

4. Sécurité publique

4.1. Programme d’aide financière en sécurité incendie

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d’un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d’assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s’inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d’équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d’urgence;

ATTENDU QU ’en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d’apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d’un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d’urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford prévoit la formation de six (6) pompiers pour l'année 2018 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire, soit :

2 pompiers à la formation : Pompier 1;

4 pompiers à la formation : Matières dangereuses opérationnelles (MDO);

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministre de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministre de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Granit.

2017-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2. Démission de M. Tommy Champagne

Le conseil prend dépôt de la lettre de démission de M. Tommy Champagne en date du 3 octobre 2017.

5. Voirie et bâtiments

5.1 Projet de règlement n° 1141 - Déneigement

M. Denis Lalumière mentionne qu'aucune modification n'a été apportée à la liste des chemins qui seront entretenus par la Municipalité.

Je, soussigné, M. Gaétan Côté, donne avis qu'il sera adopté à la prochaine séance du conseil le règlement n° 1141 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins pendant la période hivernale.

M. Gaétan Côté en fait une brève présentation. La lecture du projet de règlement est exemptée puisque des copies sont remises aux citoyens présents.

Projet de règlement n° 1141

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par M. Gaétan Côté lors de la session régulière du conseil municipal, tenue le treizième (13^e) jour de novembre 2017;

ATTENDU QUE certains(es) rues, routes, chemins et rangs doivent être ouverts(tes) et entretenus(es) à la circulation automobile durant l'hiver;

ATTENDU QUE l'entretien de ces voies de circulation automobile nécessite des sommes importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford peut, en vertu de l'article 66 de la Loi sur les compétences municipales, adopter un règlement régissant l'ouverture des voies de circulation automobile durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition dûment faite,

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le « Règlement n° 1141 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver ouverts à la circulation automobile », soit et est par la présente statué et décrété ce qui suit :

Article 1

La Municipalité du Canton de Stratford décrète l'entretien d'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles, des chemins identifiés à l'article 3 du Règlement n° 1141 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Article 2

Le présent règlement annule et abroge tout autre règlement déjà adopté par ce conseil concernant l'ouverture et/ou la fermeture de voies de circulation automobile en hiver.

Article 3

Description des chemins, rues, routes et rangs considérés par le présent règlement :

- Chemin de l'Anse-Maskinongé :
À partir de la route 161 sur toute sa longueur, soit une distance de 3 000 km.
- Chemin Aylmer :
À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec le chemin de Stratford, soit une distance de 3 900 km.
- 1^{re} Avenue :
À partir de la rue Elgin jusqu'à son extrémité, soit une distance de 70 mètres.
- Chemin des Berges :
À partir de la route 161, jusqu'à la ligne entre les lots 13 et 14 du rang 4 Sud-Ouest du Canton de Stratford, et à partir de la ligne entre les lots 15 et 16 du rang 4 Sud - Ouest du Canton de Stratford jusqu'à la rue Latendresse, soit une distance de 3 100 km.
- Chemin de la Baie-des-Sables :
À partir de la 2^e rue de la Baie -des-Sables jusqu'à son extrémité nord en bordure du lac Aylmer, soit une distance totale de 600 mètres.
- Chemin Côté :
À partir du rang des Érables sur une distance de 90 mètres.
- 2^e rue de la Baie-des-Sables :
À partir du chemin Rozon sur une longueur de 210 mètres.
- Chemin de la Batture :
Sur toute sa longueur, soit une distance de 218 mètres.
- Rang Beau-Lac :
À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 900 km.
- Rang des Bouleaux :
À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 450 km.
- Rang Belle-Vue :
À partir de son intersection avec le rang Elgin sur une distance de 700 mètres conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

- Rue des Cèdres :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 260 mètres.
- Chemin du Domaine-Aylmer :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 000 m.
- Rang Elgin :
Chemin de front du sixième (6^e) rang Sud-Ouest, sur une longueur de 7 860 m.
- Rang des Érables :
Route du deuxième (2^e) rang Nord-Est, chemin de front des premier et deuxième (2^e) rangs Nord-Est. À partir de la route 161 sur une distance de 5 810 m.
- Chemin des Faucons :
À partir du rang des Érables sur toute sa longueur jusqu'à la barrière à l'intersection du chemin des Hiboux sur une longueur de 1 600 m.
- Rang des Granites :
À partir de son intersection avec le chemin de Fontainebleau, sur une distance de 1 200 m.
- Chemin Gravel :
Sur toute sa longueur, soit une distance de 550 mètres.
- Chemin Lapierre :
À partir de l'intersection du rang Elgin sur toute la longueur du chemin Lapierre, soit une distance de 1 910 m.
- Rue Latendresse :
À partir de l'intersection du chemin des Berges, soit du numéro civique 55 jusqu'au numéro civique 315, sur une distance de 730 mètres.
- Chemin Maskinongé :
À partir du chemin de l'Anse -Maskinongé en direction sud-ouest sur une distance de 950 mètres.
- Chemin Morin :
À partir de la route 161, sur une distance de 260 mètres.
- Rue du Parc :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 130 mètres.
- Rue des Peupliers :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 210 mètres.
- Chemin du Quai :
À partir du chemin de Stratford, soit une distance de 200 mètres.
- Chemin des Rocailles :
À partir du chemin des Berges sur une distance de 590 mètres.
- Chemin du Réservoir pour accéder au site d'approvisionnement du secteur n° 2 :
À partir du rang des Érables sur une longueur de 400 mètres.
- Chemin de Rive-de-la-Prairie :
À partir du chemin de Stratford sur une longueur de 825 mètres.
- Chemin Rozon :
À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec la deuxième (2^e) rue de la Baie-des-Sables, soit une distance de 987 mètres.

- Ø Chemin de la Station :
À partir du garage municipal jusqu'à la station d'épuration des eaux, sur une longueur de 400 mètres.
- Ø Rang de la Tour :
Chemin de front du huitième (8^e) rang Sud-Ouest du Canton de Stratford. À partir de la route 161 jusqu'à la ligne entre les lots 4 -B et 5 du rang 8 Sud-Ouest, et de là tournant vers le sud -est sur une distance de 0,531 km. Jusqu'à la limite avec la Municipalité de Stornoway, soit une distance totale de 2 852 km.
- Ø Chemin Traver pour accéder au site d'approvisionnement du secteur n° 1 :
Partant de l'avenue Centrale Sud sur une longueur de 427 mètres.
- Ø Chemin du Verger :
À partir de son intersection avec le rang des Érables jusqu'au numéro civique 113, soit une distance de 100 mètres.
- Ø Rang des Quarante :
À partir de la route 161, soit une distance de 1 150 km.
- Ø Chemin Solbec :
Partant de la route 161 sur une longueur de 1 900 km; l'entretien de ce chemin ne sera pas prioritaire.
- Ø Chemin Gauthier :
Sur toute sa longueur, soit 1 100 km, conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

La longueur de ces chemins, rues, routes et rangs totalise une longueur de 48 739 kilomètres.

Article 4

Certains chemins, routes et rangs de la Municipalité seront entretenus hebdomadairement jusqu'au 3 janvier.
Ces chemins sont les suivants :

- Ø Rang des Quarante :
Du lot 28-1 du rang 1 Sud-Ouest sur une longueur de 2,2 km.
- Ø Chemin Cupra :
Sur demande, à partir de la route 161 sur une longueur de 2 km.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

5.2 Déneigement du rang des Granites

ATTENDU que la Municipalité de Stratford est disposée à faire l'entretien d'hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2017-2018;

Il est proposé par M^{me} Julie Lamontagne,
Et résolu :

QUE la Municipalité de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle accepte d'effectuer le déneigement sur une distance de 800 mètres au coût de 1 700 \$.

5.3 TransAutonomie – délégué

ATTENDU QU'un membre du conseil doit représenter la Municipalité de Stratford auprès de l'organisme TransAutonomie;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford délègue M^{me} Julie Lamontagne pour la représenter sur ce comité, celle-ci ayant été pendant plusieurs années en contact avec cet organisme.

2017-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Urbanisme et environnement

6.1 Rapport de l'inspecteur en environnement au 31 octobre 2017

M. Denis Lalumière souligne que l'évaluation estimée des constructions et rénovations se chiffre à 3 155 652 \$ comparativement à 5,4 millions pour l'an passé, qui fut une année exceptionnelle.

Le conseil prend dépôt du rapport détaillant la liste des demandes de permis pour l'année 2017.

6.2 Démission de M. Alain Gauthier – membre du CCU

Le conseil prend dépôt de la lettre de démission de M. Alain Gauthier, membre du Comité consultatif d'urbanisme.

7. Loisirs et culture

Le Conseil de l'Environnement et de la Culture s'est investi dans l'organisation d'une pièce de théâtre qui fut présentée samedi dernier : 37 personnes y ont assisté, dont le maire, M. Denis Lalumière. Celui-ci tient à encourager la tenue de ce genre d'activité. Différents moyens de diffusion se sont analysés afin de rejoindre un plus large auditoire.

8. Affaires diverses

8.1 Polyvalente de Disraeli : album de finissants

M. Denis Lalumière souligne que cette collaboration financière est récurrente d'année en année ayant des étudiants de Stratford qui poursuivent leurs études à la polyvalente.

ATTENDU la demande de collaboration financière de la Polyvalente de Disraeli;

Il est proposé par M^{me} Julie Lamontagne,
Et résolu :

DE PARTICIPER financièrement à l'élaboration de l'album des finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de 65 \$.

2017-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2 Route des Sommets : participation annuelle

ATTENDU QUE la Route des Sommets traverse notre territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée antérieurement à soutenir La Route des Sommets pour sa signalisation, sa promotion et son animation et que ce soutien est encore nécessaire pour assurer le maintien de ce produit touristique;

ATTENDU QUE la contribution est prévue dans le plan de développement de Stratford adopté précédemment;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu :

DE POURSUIVRE le soutien financier de La Route des Sommets par une contribution financière de 712,03 \$ pour l'année 2018.

2017-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Liste de la correspondance

- Subvention de 10 000 \$ sur 3 ans – MTQ qui s'ajoute à celle déjà annoncée au printemps pour un montant de 12 000 \$.
- Lettre de M. Marcel Boisvert et M^{me} Carole Dionne : Un suivi sera effectué. La possibilité et les coûts d'installation d'un nouveau luminaire seront étudiés.
- Remerciement événement réseautage du 13 octobre : Vif succès pour l'activité « Happening culturel 2017 » regroupant les municipalités voisines. Dans la catégorie Lettres, une mention a été décernée au jeune auteur -compositeur-interprète, M. Fabien Fleury de Stratford.
- Les Roses pour la Cause : Invitation à participer à la randonnée des neiges. Les profits seront remis aux femmes vivant avec l'un des 5 cancers féminins.

Comité Défi 2025 – 3^e colloque

Cette rencontre vise à augmenter de 2 025 citoyens la population de la MRC du Granit d'ici 2025.

Il est proposé par M. Gaétan Côté;
Et résolu :

D'AUTORISER MM. Denis Lalumière et Marc Cantin à assister à ce colloque.

DE DÉFRAYER le coût de deux (2) inscriptions au montant de 50 \$ ainsi que les déplacements et repas.

2017-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10. Période de questions

11. Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire -trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce treizième (13^e) jour de novembre 2017.

12. Levée de la session régulière

Il est proposé par M. Denis Lalumière,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 19 h 45.

2017-11-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



Denis Lalumière
Maire



Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire-trésorière